

Le pape François ne cesse de surprendre

Pauvre pape François, de quoi ne l'accable-t-on pas ? D'être trop ceci, ou pas assez cela, de s'écarter du dogme, de négliger ses ouailles, d'en dire trop ou pas assez etc. Pour moi, rien de tout cela.

En premier lieu, parce que je crois en l'Église « une, sainte, catholique et apostolique », comme le proclame le Credo de Nicée, et parce que j'ai du mal à imaginer que son « barreur » se trompe de cap aussi facilement qu'on le dit. Je sais qu'il a existé bien des exemples de papes douteux dans l'histoire de cette Église, mais j'ai du mal à ranger le pape François dans cette lignée. Surtout dans la période difficile que traverse en notre temps la dite Église : je pense plutôt que l'Esprit-Saint l'assiste plus que jamais, en tout cas plus souvent et largement que ses contempteurs ou contradicteurs. Comme il l'a déjà fait avec ceux que j'ai connus pendant ma vie, Pie XII, Jean XXIII, Paul VI, Jean-Paul I^{er}, Jean-Paul II ou Benoît XVI.

En deuxième lieu et surtout parce que je crois que l'on fait de mauvais procès au pape François au nom de mauvais jugements, faute de comprendre en vérité et profondeur ce qui l'anime. Et qui devrait sans cesse animer chacun de nous. Je pense donc à cette revendication de Jésus, triplement attestée par nos évangiles : « je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs » (Mt 9,13 ; Mc 2,17 ; Lc 5,32). Revendication mise en œuvre directement par Jésus dans l'appel de ses disciples, parmi lesquels figurent un collecteur d'impôts et un futur traître, dans ses repas pris avec les publicains, dans ses rapports avec des femmes de mauvaise vie ou des païens ; ou indirectement lorsqu'il évoque le berger qui semble laisse tomber 99 brebis pour partir à la recherche de la 100^e, ou le père qui réserve un accueil royal à l'enfant prodigue, en paraissant négliger le frère aîné...

Cette dernière parabole (Lc 15,11-32) est intéressante à un autre titre lorsqu'on analyse l'attitude du frère aîné : il ne manque de rien, bien au contraire, il a tout parce que « tout ce qui est à son père est à lui » (v. 31) ; il est sans cesse à jouir de la proximité et de la présence de son père. Mais voilà qu'il voudrait se réserver le monopole de l'amour du père, et de son expression festive, parce qu'il pense clairement l'avoir mérité : lui serait du côté des justes, non des pécheurs ! Son père n'est pas aveugle sur ce mérite, mais pourquoi faudrait-il le « récompenser » autrement que par le fait « d'être toujours avec lui » (v. 31) ? N'est-ce pas ce que peuvent espérer de mieux tous les enfants de ce père ?

Quand je lis les critiques adressées aujourd'hui au pape François, quand je considère d'où elles viennent, je ne peux décidément pas m'empêcher de penser qu'elles émanent presque toutes de frères aînés, au mérite peut-être incontestable, mais qui cherchent sans cesse à faire reconnaître ce mérite : où est passée la gratuité de leur appel et de leur engagement ? Ne leur suffit-il pas d'être de la bonne bergerie, et de vivre auprès du Pasteur ?

Mais non, Jésus n'est pas venu récompenser les mérites des justes, même pas ceux de

sa propre famille (Lc 8,20-21), mais créer une nouvelle et large famille, à partir des pécheurs comme des justes : ce qui suppose qu'il se rende sans cesse à la rencontre des premiers, sans leur faire porter le poids d'exigences trop lourdes (cf. Mt 23,4), pour les reconduire vers lui et vers son Père. Voilà précisément ce que tente de faire aussi le pape François : comment ne pas s'en émerveiller et travailler avec lui dans le même sens ?

P. S. La publication du tout récente *Motu Proprio Traditionis Custodes* ne change pas mon appréciation. D'abord parce qu'une grande partie des cris d'orfraie sont encore le fait de « fils aînés », et ensuite parce que, quand bien même la situation française serait « apaisée » (ce qui ne me semble pas si sûr), elle est loin de l'être dans d'autres pays, en particulier les Etats-Unis. Il faut cesse de juger les publications romaines à l'aune de notre seule situation nationale.

Frère Hervé Ponsot o.p.

Le 25 juillet 2021